Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

Band: 76 (2004)

Heft: 3: Friches ferroviaires

Artikel: La réussite Minergie

Autor: Jolliet, François

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-130001

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 02.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

LA REUSSITE MINERGIE

François Jolliet

Qui n'a pas entendu parler du fameux label?

Cette célébrité est un succès en soi, alors que les questions techniques et énergétiques passent, dans le public, pour des spécialités ennuyeuses. Si Minergie a si bien réussi, c'est que les ingrédients étaient savamment dosés et le résultat très appétissant en matière d'économie, de confort, de valeur immobilière, de communication et d'écologie.

L'invention du label est issue de la rencontre d'un ingénieur EPFL, Ruedi Kriesi (à l'époque délégué cantonal à l'énergie du canton de Zurich), avec un spécialiste du marketing, Heinz Uebersax. Au règlement imposé par la loi, ils ont préféré un label de droit privé, pour lui donner, en toute liberté, la simplicité, l'efficacité et la lisibilité nécessaires.

Ils ont proposé de simplement fixer une limite à la consommation annuelle de chaque m2 construit (fixée par exemple à 42 kWh/ m2 pour le logement à neuf). Pour obtenir le label Minergie, les constructeurs doivent démontrer que leurs choix pour l'isolation et le chauffage du bâtiment permettent de ne pas dépasser cette limite.

Sachant que les joints des fenêtres modernes sont très étanches, Ruedi Kriesi a ajouté une autre exigence: un système de renouvellement d'air (avec récupération de chaleur) pour habiter « fenêtres fermées » sans problème. Cette aération, simple et économique (moins de Fr. 10 000.- par logement), améliore également l'hygiène et l'isolation phonique.

Ecologique, Minergie « se vend » aussi par l'argument du confort. Nous connaissons par exemple une villa labellisée, très bien isolée, dont le chauffage avait cessé de fonctionner un lundi d'hiver: les habitants n'eurent froid que... le vendredi! Dans les milieux immobiliers - guère écologistes par conviction - on calcule une valeur vénale supérieure pour les bâtiments Minergie, compte tenu d'une construction plus performante et plus soignée.

Devant le succès du label à tous les niveaux, les cantons se sont ralliés et proposent des subventions (à géométrie variable selon les aléas des restrictions budgétaires...). Ces contributions ont rendu Minergie particulièrement attractif; en revanche, des tracasseries administratives cantonales peuvent s'infiltrer dans la simplicité du label privé et compliquer parfois son obtention.

Environ 4 000 bâtiments suisses, surtout des logements, ont reçu le label Minergie. Leurs performances et leurs atouts ont reçu un très large écho dans la presse: l'image du label est positive parce que tous les interlocuteurs sortent généralement gagnants. Dès lors, la perception et la pratique de l'écologie dans le bâtiment se sont radicalement améliorées. C'est une bonne nouvelle pour l'environnement: le chauffage des bâtiments représente environ 50% de l'ensemble de la consommation énergétique en Suisse. Mais c'est aussi excellent pour l'économie grâce à la création d'un marché intéressant et grâce à la réduction de la dépendance au pétrole, rare et coûteux.

Quelques (rares) esprits, parfois sectaires, râlent encore. Pourtant, les maîtres de l'ouvrage ne sont pas forcés de suivre Minergie: ils le font librement parce qu'ils se soucient de leur investissement et de l'intérêt général.

A visiter pour en savoir davantage: www.minergie.ch